

## FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE (PERSONNEL NON ELECTRICIEN)

<b>Durée :</b>	De 2 à 2,5 jours suivant le nombre de titre d'habilitation réparti comme suit : -7 heures pour le tronc commun 1 -De 7 à 11 heures pour les titres d'habilitation (suivant le nombre requis)  <i>Note : Les thèmes abordés lors de la partie titre d'habilitation pouvant être les mêmes, le temps pour chacun d'eux ne s'additionne pas.</i>		
<b>Modalités d'organisation :</b>	<b>Dates de la formation :</b>	<b>Horaires de formation :</b>	<b>Nombre de participants :</b> 1 à 10 <b>Organisation de la formation :</b> en continu
	Cf. Convention		
<b>Lieu de la formation :</b>			
<b>Public visé :</b>	Personnel intervenant sur, ou travaillant à proximité d'une installation électrique.		
<b>Prérequis :</b>	Une connaissance en électricité est obligatoire pour suivre cette formation		
<b>Objectifs :</b>	A l'issue de la formation le stagiaire sera capable d' : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Appliquer la réglementation en matière selon la norme NF C 18-510</li> <li>✓ Permettre au personnel d'exécuter des opérations d'ordre non électrique dans des locaux réservés aux personnels habilités, à proximité de pièces nues sous tension ou de se rendre dans les zones d'environnement.</li> </ul>		
<b>Moyens pédagogiques :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vidéoprojecteur</li> <li>- Ordinateur</li> <li>- Matériel nécessaire à la réalisation de travaux</li> <li>- Maquette pédagogique de formation (si aucune possibilité d'utiliser l'installation électrique du client)</li> <li>- Face à face pédagogique : cours et discussions concernant les savoirs et les expériences de chacun</li> </ul>		
<b>Intervenant</b>	Formateur qualifié et répondant aux prescriptions de la NF C18-510.  <b>Note :</b> Le CV du formateur est joint au programme.		
<b>Sanction de la formation :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Contrôle des connaissances par test théorique type QCM : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module</li> </ul> </li> <li>✓ Contrôle des connaissances par test pratique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation du savoir-faire des thèmes commun et spécifique par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles, en simulation ou réel si possible, sur les installations du site.</li> </ul> </li> <li>✓ Suivant les résultats obtenus lors des évaluations, un avis après formation sera délivré.</li> </ul>		

## CONTENU DE LA FORMATION :

### Thème commun :

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils 0 main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

### Thème spécifique B0, H0, HOV exécutant :

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

### Thème spécifique B0, H0, HOV chargé de chantier :

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Zones de travail : mise en place et surveillance

### Thème spécifique aux manœuvres BE et HE manœuvre :

- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Habilitation lettre « E » : limites (manœuvres permises), analyse des risques et mesures de prévention
- Acteurs concernés par les manœuvres : charge d'exploitation électrique et charge de consignation
- Echanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le charge de consignation : informations et documents
- Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

**Thème spécifique BS :**

- Limites de l'habilitation « BS »
- Echanges avec le chargé d'exploitation électrique : informations et documents
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT élémentaire
- Procédures de remplacement / raccordement et instructions de sécurité associées

**Thème spécifique BP :**

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Limites de l'habilitation « BP » : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Matériels électriques d'une chaîne photovoltaïque : fonction, vérification de l'état
- Règles de sécurité à appliquer en cas de détérioration du matériel PV lors de la pose
- Connexion d'une chaîne PV et IP2X : risques, analyse des risques et mesures de prévention